

## Fiche technique



# FANCYGREEN

## Peinture murale à dispersion



### Description

FANCYGREEN est une peinture écologique mate à l'eau pour la décoration et la protection des murs et plafonds intérieurs. Peinture à très faible teneur en composés organiques volatiles (COV).

Le produit a passé avec succès les tests ECOLABEL 3 - 4 et 5 - 6.

### Caractéristiques

FANCYGREEN est perméable à la vapeur d'eau. Sa formulation est exempte de glycol et de substances dangereuses. FANCYGREEN confère un remarquable aspect mat et une grande blancheur aux supports sur lesquels il est appliqué. Permet d'obtenir un bon pouvoir couvrant. Le produit est composé avec des charges fines de qualité.

### Composition

FANCYGREEN : eau, huile de soja, méthylcellulose, oxyde blanc de titane, essence florale, carbonates de calcium, latex, agent mouillant et dispersant, environ 0.1% de conservateur.

### Supports

FANCYGREEN peut s'appliquer sur plusieurs types de supports tels que les enduits à la chaux au ciment ou chaux-ciment, le plâtre, le placoplâtre, le fibrociment y compris les surfaces déjà peintes.

Le produit doit être appliqué sur un support sec, non farineux, dépourvu de sel et d'humidité.

### Préparation des fonds

Sur des supports nouveaux il ne nécessite aucun prétraitement.

Sur des supports déjà peints et/ou dégradés, éliminer tous restes de peinture présentant des problèmes d'adhérence au support, reboucher les éventuelles fissures et appliquer une couche d'impression écologique (**Isofree**) pour uniformiser la surface.

Après avoir appliqué la Sous-Couche (**Isofree**, attendre 6 – 8 heures avant d'appliquer une première couche de FANCYGREEN

### Application

Bien mélanger avant emploi.

Cette peinture se dilue en général à hauteur de 15% à 20% avec de l'eau en fonction des conditions d'application, de la nature du support et de l'outillage utilisé pour l'application.

Le produit sera sec au touché et recouvrable après environ 6 heures. Sec en profondeur après 24 heures.

Ne pas appliquer à des températures inférieures à + 5°C et supérieures à + 30°C ou si l'humidité ambiante >80%.

Laver les outils avec de l'eau après leur utilisation.

### Teintes

La Peinture FANCYGREEN est blanche, grâce au système de mise à la teinte **Imagine**, il est possible d'obtenir plus de 1000 couleurs avec notre collection de pâtes colorantes universelles, non-toxiques et sans COV.

### Attention

Bien protéger portes, fenêtres, ébrasement et en général toutes les parties qui ne sont pas à peindre. Toute tache ou éclaboussure doit être immédiatement enlevée à l'eau.

### Consommation

FANCYGREEN couvre une superficie d'environ 9 à 11 m<sup>2</sup>/lt. en 1 couche et en fonction de l'absorption et du type de support.

### Matériel d'application

FANCYGREEN peut être appliquée à la brosse, au rouleau ou par projection.

### Emballage et conservation

Seaux plastiques de 0,75 lt, 5 lt et 15 lt  
FANCYGREEN doit être conservée bien fermée dans son emballage d'origine, elle est stable durant 12 mois si elle est maintenue dans des locaux à des températures comprises entre +5°C et +30°C. Pour des informations sur les données toxicologiques consulter la fiche de sécurité.

### Normes de sécurité

Aérer durant l'application.

Éviter le contact avec la peau et les yeux, en cas de contact laver abondamment à l'eau.

Conserver hors de portée des enfants.

Pour des informations supplémentaires consulter la fiche de sécurité.

### Ecoulement

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les conteneurs vides doivent être recyclés.

### Classement et données techniques

FANCYGREEN a été testé auprès du laboratoire Chimique GFC ; les résultats des épreuves expérimentales rapportées dans les tableaux qui suivent sont documentés dans les rapports d'épreuves n° 040/L du 28.02.2006.

### Classement selon les normes

#### UNI EN 13300

Produits et systèmes de peinture à l'eau pour murs et plafonds internes.

Les conseils et les informations de cette fiche technique sont l'expression de nos connaissances, elles ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité. Il appartient à l'applicateur d'établir un descriptif précis de la nature et de l'état du fond ainsi que de respecter le processus de mise en œuvre, les normes et DTU en vigueur.

## Fiche technique



# FANCYGREEN

## Peinture murale à dispersion



### Classement et données techniques

Description	Résultat
Pour utilisation final	Décoration-protection
Pour état de solution ou dispersion du liant	Dispersion diluable dans l'eau
Aspect	Mat profond
Granulométrie	Fin
Pouvoir couvrant en fonction de la consommation	Classe 3 consommation de 10 m <sup>2</sup> /lt
Résistance au lavage	Classe 5

### Données techniques

Description	Norme	Résultat
Résistance au lavage et à l'abrasion	UNI EN ISO 11998:2003 + UNI EN 13300:2002	Ldft = 78,18 mm (Classe 5)
Pouvoir couvrant en fonction de la consommation	ISO 6504-3:1998 + UNI EN 13300:2002	96,63 Consommation 10m <sup>2</sup> /lt. (Classe 3)
Aspect	UNI EN ISO 2813:2002 + UNI EN 13300:2002	3,3 (géométrie 85°)
Granulométrie	EN 21524 + ISO 787-7 + UNI EN 13300:2002	Fin (<100 mm)
Contenu de COV	Décision de la Commission des Communautés Européennes du 3 Septembre 2002 notifiée n° 2002/739/CE	= 0,020 gr/lt
Contenu de substances dangereuses Produit "FANCYGREEN" :	Il ne contient pas de métaux lourds comme cadmium, plomb, chrome VI, mercure et arsenic. Il n'est pas classifié comme très toxique, toxique, dangereux pour l'environnement, cancérigène, toxique pour la reproduction ou mutagène. Il ne contient pas de composants dangereux pour l'environnement, alkylphénol ethoxylates, diethylene glycol monomethyl ether. En outre a un contenu de composés d'isothiazolone inférieur à la limite autorisée (15 ppm) et il ne contient pas de formaldéhyde libre. Aucun de ses composants n'est classé comme très toxique, toxique, dangereux pour l'environnement, cancérigène, toxique pour la reproduction ou mutagène.	

Date : 13/05/19

Les conseils et les informations de cette fiche technique sont l'expression de nos connaissances, elles ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité. Il appartient à l'applicateur d'établir un descriptif précis de la nature et de l'état du fond ainsi que de respecter le processus de mise en œuvre, les normes et DTU en vigueur.